



**Séance ordinaire du conseil municipal,
Lundi 3 novembre 2014**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth tenue ce troisième jour de novembre deux mille quatorze à dix-neuf heures trente (19h30), à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle séance régulière sont présents :

Messieurs	André Hudon, maire Louis Cayer, conseiller siège no : 1
Madame	Kathy Côté, conseillère siège no : 2
Messieurs	Eugène Miville, conseiller siège no : 3 Jean Bernier, conseiller siège no : 4
Madame	Léda Villeneuve, conseillère siège no : 5

Formant quorum sous la présidence de monsieur André Hudon maire; madame Maryse Lizotte, directrice générale et secrétaire trésorière, fait fonction de secrétaire.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19h30, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance à 19 h 30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 octobre
5. Correspondance
6. Gestion Financière
 - 6.1. Factures du mois
 - 6.2. Demande de dons et commandites
 - 6.3. Invitation
7. Administration
 - 7.1. Nomination de Madame Maryse Lizotte à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière pour la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth
 - 7.2. Autorisation à la directrice générale à représenter la municipalité auprès du clicSécur
 - 7.3. Demande de changement de nom de la directrice auprès du Registraire des entreprises
 - 7.4. Procuration pour la signature de documents à la Caisse Populaire de l'Anse de La Pocatière
 - 7.5. Changement de responsable des services Accès D
 - 7.6. Changement de signataire et de personnes autorisées à recevoir le courrier au bureau de poste
 - 7.7. Changement de nom des administrateurs auprès de l'agence du revenu du Canada
 - 7.8. Changement de titulaire de carte de crédit
 - 7.9. Renouvellement de l'adhésion de la municipalité à la Fédération québécoise des municipalités du Québec
8. Voirie

Déneigement des cours municipales
9. Hygiène du milieu
 - 9.1. Nommer le représentant à la Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest
 - 9.2. Adoption du budget de la Régie des matières résiduelles du Kamouraska
 - 9.3. Délégation d'entente entre Services Sanitaires Roy inc et la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest
10. Loisirs
 - 10.1. Demande au Fonds d'aide aux loisirs de St-Onésime inc pour le versement du surplus de subvention non-affecté au projet
 - 10.2. Nomination d'un représentant sur les comités
11. Varia
12. Période de questions

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH		
liste des comptes à payer octobre 2014		
AGRO ENVIRO LAB		179.36 \$
ANIK BOUCHARD-VÉZINA	remboursement dépenses	135.41 \$
AQUATECH		1 141.18 \$
ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DU KAM	commandite	50.00 \$
BURO PLUS LA POCATIÈRE		132.86 \$
CAMIONNAGE ALAIN BENOIT		2 649.03 \$
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE LA POCATIÈRE	commandite	30.00 \$
DENIS LIZOTTE		367.92 \$
ÉCOLE DE MUSIQUE DESTROISMAISONS	commandite	20.00 \$
GAETAN MIVILLE		241.45 \$
GARAGE S. LEMIEUX		364.50 \$
GROUPE DYNACO		73.47 \$
IMPRESSIONS SOLEIL		209.25 \$
LES VOISINS DU KAMOURASKA	commandite	35.00 \$
MICHELLE LÉVESQUE		603.62 \$
MRC DE KAMOURSKA		209.07 \$
PROJEKTION 16-35	représentation	28.75 \$
PROPANE SÉLECT		128.48 \$
SERVICE SANITAIRE ROY		285.14 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS		729.93 \$
TRANSPORT PIERRE DIONNE INC.		103.48 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP		1 130.46 \$
VILLE LA POCATIERE		17 073.50 \$
VITRE D'AUTO LAPOCATIÈRE		82.67 \$
	sous total	26 004.53 \$
Les incompressibles		
BELL CANADA		279.18 \$
VISA (FOURN. BUR.)		31.74 \$
Desjardins service de paies		54.68 \$
Financement équipement téléphone		150.16 \$
Frais de caisse		68.80 \$
Salaires et charges sociales (1er au 31 octobre)	Maryse Lizotte	10 479.92 \$
	Geneviève Cloutier	
	Anik Bouchard-Vézina	
	Bertrand Ouellet	
	Keven Anctil	
	sous total	11 064.48 \$
GRAND TOTAL		<u>37 069.01 \$</u>

Rés.202-2014 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame la directrice fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Cayer et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu tout en gardant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

Rés.203-2014 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Eugène Miville et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

Rés.204-2014 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 octobre 2014

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 octobre 2014 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Postes canada, remerciements pour la résolution concernant les heures d'ouvertures
Diverses demandes de dons et commandites
Diverses invitations

Rés205.-2014 Factures du mois

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que les factures du mois d'octobre au montant de 37 069.01\$ soient acquittées.

ADOPTÉE

Rés206.-2014 Demandes de dons et commandites

Suite aux demandes de participation financière de la part d'organismes, clubs, etc.

Il est proposé par Madame la conseillère Kathy Côté et résolu à l'unanimité des conseillers à l'exception de Monsieur le conseiller Louis Cayer qui se retire de la décision:

Que la municipalité retienne les demandes suivantes :

Hockey mineur du Kamouraska, 50\$
Les Voisins du Kamouraska, 35\$
Club de patinage artistique de La Pocatière, 30\$
École Destroismaisons 20\$

ADOPTÉE

Rés207.-2014 Invitation

Suite à une invitation de Projektion 16-35, via le programme Place aux jeunes Kamouraska de prendre part au forum Migration et Attractivité Kamouraska

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Cayer et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Maire André Hudon, participe au Forum Migration et Attractivité Kamouraska le 6 novembre prochain et que la participation au coût de 28.75\$ soit défrayée par la municipalité.

ADOPTÉE

- Rés.208-2014** **Nomination de Madame Maryse Lizotte à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière pour la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth**
- Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers :
- Que le conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth autorise Madame Maryse Lizotte à s'acquitter des tâches de direction générale et de secrétaire-trésorière telle que décrite au Code municipal du Québec et qu'elle soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth.
- ADOPTÉE
- Rés.209-2014** **Autorisation à la directrice générale à représenter la municipalité auprès du ClicSÉCUR**
- Il est proposé par Madame la conseillère Kathy Côté et résolu à l'unanimité des conseillers :
- Que le conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth nomme madame Maryse Lizotte comme représentante autorisée auprès de ClicSÉCUR à titre de responsable des services électroniques.
- Que cette résolution abroge toute autre résolution adoptée antérieurement relatif au même sujet.
- ADOPTÉE
- Rés.210-2014** **Demande de changement de nom de la directrice auprès du Registraire des entreprises**
- Suite à la nomination de madame Maryse Lizotte à titre de directrice-générale,
- Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers :
- De mettre à jour le dossier de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth auprès du Registraire des entreprises.
- ADOPTÉE
- Rés. 211-2014** **Procuration pour la signature de documents à la Caisse Populaire de l'Anse de La Pocatière**
- Suite à la nomination de madame Maryse Lizotte à titre de directrice-générale,
- Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Cayer et résolu à l'unanimité des conseillers :
- Que le conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth nomme madame Maryse Lizotte signataire de documents à la Caisse Populaire de l'Anse de La Pocatière.
- ADOPTÉE
- Rés. 212-2014** **Changement de responsable des services Accès-D**
- Suite à la nomination de madame Maryse Lizotte à titre de directrice-générale,
- Il est proposé par Monsieur le conseiller Eugène Miville et résolu à l'unanimité des conseillers :
- Que le conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth nomme madame Maryse Lizotte responsable des services Accès-D.
- ADOPTÉE
- Rés. 213-2014** **Changement de signataire et de personne autorisée à recevoir le courrier au bureau de poste**
- Suite à la nomination de madame Maryse Lizotte à titre de directrice-générale,
- Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers :
- Que le conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth nomme madame Maryse Lizotte signataire et autorise celle-ci à recevoir le courrier au bureau de poste.
- ADOPTÉE

- Rés. 214-2014 **Changement de nom des administrateurs auprès de l'Agence du revenu du Canada****
- Suite à la nomination de madame Maryse Lizotte à titre de directrice-générale,
- Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Cayer
et résolu à l'unanimité des conseillers :
- Que le conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth nomme madame Maryse Lizotte à titre d'administrateur auprès de l'Agence du revenu du Canada
- Que cette résolution abroge toute autre résolution adoptée antérieurement relatif au même sujet.
- ADOPTÉE
- Rés. 215-2014 **Changement de titulaire de carte de crédit****
- Suite à la nomination de madame Maryse Lizotte à titre de directrice-générale,
- Il est proposé par Madame la conseillère Kathy Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers :
- Que le conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth nomme madame Maryse Lizotte titulaire de la carte de crédit.
- ADOPTÉE
- Rés. 216-2014 **Renouvellement de l'adhésion de la municipalité à la Fédération québécoise des municipalités du Québec****
- Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Cayer
et résolu à l'unanimité des conseillers :
- Que le conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth renouvelle son adhésion à la Fédération québécoise des municipalités du Québec.
- ADOPTÉE
- Rés. 217-2014 **Déneigement des cours municipales 2014-2015 2015-2016 2016-2017****
- Considérant que deux soumissionnaires ont répondu à l'appel de services pour le déneigement des cours municipales (rés.175-2014), soit Ferme Guy Lévesque et Gaétan Miville;
- Considérant que les deux (2) soumissions sont conformes;
- Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
et résolu à l'unanimité des conseillers :
- Que la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth accorde le contrat de déneigement des cours municipales 2014-2015 2015-2016 2016-2017 au plus bas soumissionnaire, soit, Ferme Guy Lévesque enr.
- Que monsieur André Hudon, maire et madame Maryse Lizotte, directrice générale soient autorisés à signer le contrat de déneigement des cours municipales pour et au nom de la municipalité.
- ADOPTÉE
- Rés. 218-2014 **Nomination d'un représentant à la Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest****
- Il est proposé par Madame la conseillère Kathy Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers :
- Que le conseiller Marcel Lemieux représente la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth à la Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest.
- ADOPTÉE
- Rés. 219-2014 **Adoption du budget de la Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest****

**RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
DU KAMOURASKA-OUEST**

BUDGET 2015

Administration					
Salaires & cotisations de l'employeur					11 500,00 \$
Frais Banque					400,00 \$
Assurances					4 200,00 \$
Téléphone & Internet					250,00 \$
Poste					400,00 \$
Vérification comptable					3 400,00 \$
Administration & Informatique					850,00 \$
Assurance de l'Association des directeurs municipaux					235,00 \$
Fournitures de bureau					800,00 \$
Total Administration					22 035,00 \$
Matières Résiduelles					
Salaires & cotisations de l'employeur					108 700,00 \$
Contrat (Cueillettes)					2 500,00 \$
Immatriculation					4 400,00 \$
Frais déplacement					1 200,00 \$
Téléphonie					850,00 \$
Carburants & Urée					112 000,00 \$
Pièces & accessoires					2 000,00 \$
Vêtements & fournitures					1 350,00 \$
Entretien du camion					40 000,00 \$
Bris divers					3 500,00 \$
Location d'un bâtiment					12 000,00 \$
Total Matières résiduelles					288 500,00 \$
Frais de financement					
Intérêt sur dette (1) à long terme					6 638,00 \$
Intérêt sur dette (2) à long terme					5 000,00 \$
Total des frais de financement					11 638,00 \$
Dette à long terme					
Remboursement de la dette à long terme					80 000,00 \$
Total dette à long terme					80 000,00 \$
Total charges					402 173,00 \$
Municipalité	Populations 2014	RFU 2014	Tonnages 2013	Répartition : 33.33 % de la RFU, populations et Tonnages	Quotes-Parts 2015
Ste-Anne-de-la-Pocatière	1 715	131 740 784 \$	683.135	29.32 %	117 907.00 \$
St-Onésime d'Ixworth	577	34 752 612 \$	213.075	8.91 %	35 846.00 \$
St-Gabriel Lalemant	797	34 932 820 \$	236.135	10.52 %	42 308.00 \$
St-Pacôme	1631	106 875 611 \$	747.53	27.87 %	112 092.00 \$
Rivière-Ouelle	1050	137 109 426 \$	504.35	23,38 %	94 020.00 \$
Totaux	5770	445 411 253 \$	2 384.225	100 %	402 173.00 \$

Il est proposé par Monsieur le conseiller Eugène Miville
et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth adopte le budget de la
Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest.

ADOPTÉE

Rés. 220-2014

Délégation d'entente entre Services Sanitaires Roy inc. et la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Pacôme, Saint-Gabriel-Lalemant, Rivière-Ouelle, Saint-Onésime-d'Ixworth et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ont signé le 24 août 2011 une entente pour la création de la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska Ouest;

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil de la municipalité de St-Onésime-d'Ixworth demande à la Régie de bien vouloir prendre entente avec Services Sanitaires Roy inc afin d'établir un contrat de trois ans, soit 2015-2016-2017, pour un prix au tonnage pour le traitement des matières récupérables des 5 municipalités.

La municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth s'engage à faire parvenir une entente à faire signer par Services Sanitaires Roy inc quand le prix sera fixé.

ADOPTÉE

Rés. 221-2014

Fonds d'aide aux loisirs de Saint-Onésime inc et Service des loisirs et de la vie communautaire de Saint-Onésime-d'Ixworth

Considérant que la gouvernance du Fonds d'aide aux loisirs de Saint-Onésime inc et du Service des loisirs et de la vie communautaire de Saint-Onésime-d'Ixworth est déficiente à plusieurs niveaux ;

Considérant la démission de Monsieur Louis Cayer à titre de président du Fonds d'aide aux loisirs de Saint-Onésime inc lors de la séance publique du conseil municipal le 7 juillet 2014 ;

Considérant qu'après avoir donné sa démission lors de la séance du conseil municipal du 7 juillet 2014, Monsieur Louis Cayer a continué à agir occasionnellement à titre de président et qu'il n'a pas signifié sa démission au Fonds d'aide aux loisirs de Saint-Onésime inc et au Service des loisirs et de la vie communautaire de Saint-Onésime-d'Ixworth ;

Considérant que les deux entités ne semblent pas avoir tenu d'assemblée depuis le 4 mars 2014 ;

Considérant que lors de l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2014 les actes des administrateurs n'ont pas été ratifiés faute de participants ;

Considérant que l'état de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises ne comporte pas les bons renseignements sur les administrateurs et n'a pas été mis à jour correctement depuis de nombreuses années ;

Considérant que la Municipalité a accordé une avance de fonds de 12 000\$ au Fonds d'aide aux loisirs de Saint-Onésime inc lors de la construction de la patinoire, en attendant les diverses subventions ;

Considérant que lors d'une rencontre le 7 octobre dernier entre le Fonds d'aide aux loisirs de Saint-Onésime inc, le Maire André Hudon et la directrice générale Geneviève Cloutier, Monsieur Louis Cayer s'est engagé à convoquer une rencontre subséquente pour le remboursement de la dette envers la Municipalité et que cette rencontre ne semble pas avoir eu lieu à ce jour ;

Considérant que lors de la préséance du conseil municipal du 29 octobre 2014, Monsieur Louis Cayer s'est engagé à tenir une assemblée du Fonds d'aide aux loisirs de St-Onésime inc pour procéder au remboursement total ou partiel de la dite somme avant la tenue de la séance du conseil municipal de ce jour et que cette assemblée n'a pas eu lieu ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Eugène Miville et résolu à la majorité des conseillers :

Que la Municipalité retire au Fonds d'aide aux loisirs de Saint-Onésime inc et au Service des loisirs et de la vie communautaire de Saint-Onésime-d'Ixworth la gestion des loisirs de la municipalité;

Que la Municipalité demande au Fonds d'aide aux loisirs de Saint-Onésime inc et à ses officiers de remettre l'ensemble des documents suivants à la municipalité d'ici le 15 novembre 2014 :

Bilan de l'année 2013

Bilan de l'année 2014

Reddition de comptes pour le souper B.B.Q. du 3 mai 2014

Reddition de comptes pour le terrain de jeux de l'été 2014

L'ensemble des documents nécessaires à la production de la réclamation des taxes pour l'année 2013, notamment pour les taxes payées lors de la construction de la patinoire ;

Que la Municipalité demande aux officiers du Fonds d'aide aux loisirs de Saint-Onésime inc de signer les documents nécessaires à la production de la réclamation des taxes pour l'année 2013, notamment, les taxes concernant les achats en vue de la construction de la patinoire et tous les autres documents nécessaires ;

Que la Municipalité demande au Fonds d'aide aux loisirs de Saint-Onésime inc et à ses officiers de lui rembourser dans les plus brefs délais la somme de 12 000\$ représentant le montant de l'avance de fonds de 2013 ;

Que la Municipalité demande à Monsieur Louis Cayer, l'un des signataires autorisés auprès de la Caisse populaire de l'Anse de La Pocatière, de signer séance tenante un chèque totalisant les fonds disponibles dans le compte du Fonds d'aide aux loisirs de Saint-Onésime inc auprès de la dite caisse Populaire, au montant de 11 171.04\$ déjà libellé au nom de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth et signé par l'un des signataires autorisés, soit Monsieur Marcel Lemieux.

ADOPTÉE

Rés. 222-2014

Nomination d'un représentant sur les comités

Considérant la résolution 211-2013 nominant les représentants sur les comités ;

Considérant les difficultés du Fonds d'aide aux loisirs de Saint-Onésime inc et du Service des loisirs et de la vie communautaire de Saint-Onésime-d'Ixworth ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Cayer et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Maire André Hudon soit nommé représentant des Loisirs en remplacement des autres représentants.

Varia

Monsieur le conseiller Louis Cayer, nous demande un suivi en ce qui concerne la signalisation du secteur de l'église. Il nous informe d'une irrégularité du cerceau du trou d'homme en face de l'ancienne Caisse Populaire, il souhaite connaître l'état de l'empierrement du ponceau de la route Chapais et nous informe d'une méthode alternative à celle utilisée pour l'épandage de sel.

Monsieur le conseiller Eugène Miville nous informe d'une défectuosité de la lumière de la route Jeffrey.

Période de questions (début à 20h26-fin 20h56)

Q1 : Madame Hélène Laboissonnière, demande une clarification sur le mandat du Fonds d'aide aux Loisirs et l'aspect légal de la résolution 221-2014.

R1 : Le Maire indique que le mandat du Fonds d'aide aux Loisirs est la collecte de fonds et que la résolution fait état de la déficience de la gouvernance, la résolution stipule des mesures correctrices.

Q2 : Monsieur Denis Miville demande s'il y aura une augmentation de l'aide financière accordée aux Loisirs en 2015.

R2 : Le Maire indique qu'avant toute chose, il faut former un comité Loisirs.

Q3 : Monsieur Guy Lévesque indique qu'il trouve onéreux le coût de location du tracteur et demande si le Conseil pourrait évaluer d'autres solutions

R3 : Le Maire indique qu'une analyse sera faite lors de la rencontre de la voirie au printemps.

Rés.223-2014 Entretien général de la patinoire hiver 2014-2015

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Miville
et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la directrice générale entreprenne les actions nécessaires pour pourvoir à l'entretien général de la patinoire. À cette fin, que la directrice affiche les informations dans l'InfOnésime et qu'elle s'adjoigne les ressources qui contribueront à lui fournir les informations pertinentes à la réalisation de ce mandat.

ADOPTÉE

Rés.224-2014 Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur le conseiller Eugène Miville
et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la séance soit levée à 21h08

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale, secrétaire trésorière

Je, André Hudon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales